



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 07932
Numéro SIREN : 509 600 193
Nom ou dénomination : ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2017 sous le numéro de dépôt 13081

cert. lues en face aux livres comptables de l'entreprise



42 Avenue de Bobigny
93131 NOISY-LE-SEC CEDEX
Tél. : 01 48 10 15 00 - Fax : 01 48 10 15 01
S.A. au capital de 125 500 000 Euros
SIREN 809 600 192

Actif Consultants
Actif Consultants

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2016

Société d'expertise comptable SAS au capital de 104.000 Euros
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptable sous le numéro 14 - 00814900- 01
R.C.S NANTERRE 40308917000027 APE 741C
69 rue Louise Michel 92300 Levallois Perret
Tél 01.48.94.04.04 - Fax 01.48.94.24.24 - Email actifdd@club-internet.fr

Bilan Actif

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	19 426	13 166	6 260	12 735
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	19 426	13 166	6 260	12 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	710	710		
Immobilisations en cours	6 400		6 400	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 110	710	6 400	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	169 668 228		169 668 228	164 664 159
Créances rattachées à des participations	2 124 729		2 124 729	268 430
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 524		1 524	1 524
TOTAL immobilisations financières :	171 794 481		171 794 481	164 934 113
ACTIF IMMOBILISÉ	171 821 017	13 876	171 807 141	164 946 848
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	969 110		969 110	123 729
Autres créances	200 207		200 207	3 081 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 169 317		1 169 317	3 205 537
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	10 959 067		10 959 067	2 951 230
Disponibilités	1 113 347		1 113 347	789 740
Charges constatées d'avance	33 157		33 157	12 200
TOTAL disponibilités et divers :	12 105 571		12 105 571	3 753 170
ACTIF CIRCULANT	13 274 888		13 274 888	6 958 707
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	185 095 905	13 876	185 082 029	171 905 555
----------------------	--------------------	---------------	--------------------	--------------------

ACTIF CONSULTANTS

Bilan Passif

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 25/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 125 500 000	125 500 000	125 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	12 550 000	12 550 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 853 284	20 479 553
Report à nouveau	8 959	8 959
Résultat de l'exercice	14 305 444	4 098 271
TOTAL situation nette :	175 217 687	162 636 783
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	175 217 687	162 636 783
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 559 931	8 456 707
Emprunts et dettes financières divers	1 741 745	7 105
TOTAL dettes financières :	8 301 676	8 463 812
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 058	43 163
Dettes fiscales et sociales	1 521 608	761 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 562 666	804 960
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	9 864 342	9 268 772
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	185 082 029	171 905 555

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 385 515		1 385 515	159 229
Chiffres d'affaires nets	1 385 515		1 385 515	159 229
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			54 303	36 150
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 439 818	195 379
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			204 543	169 579
TOTAL charges externes :			204 543	169 579
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			37 605	14 857
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			875 505	81 930
Charges sociales			321 251	34 729
TOTAL charges de personnel :			1 196 756	116 659
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 475	6 475
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			6 475	6 475
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 909	188
CHARGES D'EXPLOITATION			1 447 288	307 758
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(7 470)	(112 379)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(7 470)	(112 379)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	9 396 511	6 590 352
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000 000	4 616 721
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	569	14 268
	14 397 080	11 221 341
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		5 000 000
Intérêts et charges assimilées	187 363	718 231
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	187 363	5 718 231
RÉSULTAT FINANCIER	14 209 717	5 503 110
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 202 247	5 390 731
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 078	5 395
Produits exceptionnels sur opérations en capital	112 020	3 348 829
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	117 098	3 354 224
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 279
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	55 451	7 420 933
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	55 451	7 422 212
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	61 647	(4 067 988)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(41 550)	(2 775 528)
TOTAL DES PRODUITS	15 953 996	14 770 944
TOTAL DES CHARGES	1 648 552	10 672 673
BÉNÉFICE OU PERTE	14 305 444	4 098 271

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

**continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables entre exercices,
indépendance des exercices,**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations : La valeur brute est égale au coût d'acquisition.
L'amortissement a été calculé sur une durée normale d'utilisation du bien.

Créances & Dettes : Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Produits et Charges
Exceptionnels :** Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

La société ASSU 2000 Participations a été créée en décembre 2008.

Elle établit, depuis cette date, des comptes consolidés.

La société Assu 2000 Participations a opté pour l'intégration fiscale depuis 2009 avec la Sasu Euro Assurances et la Sasu Assurances 2000.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2010 la société Sasu Maxance Assurances

La société Assu 2000 Participations est devenue en 2014 la filiale de la Sas AMAPOLA.

La société Assu 2000 Participations restructure ses métiers et acquière pour cela la SAS UNICAP en 2015.
La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2015 la société AUTOFIRST.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2016 la société L'ASSUREUR CREDIT.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	19 426	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	710	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	6 400	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	710	LO		LP	6 400	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	169 932 589	8V		8W	1 915 819
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 524	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	169 934 113	LR		LS	1 915 819		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	169 954 249	ØH		ØJ	1 922 219
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	19 426	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	710	MU		
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	6 400	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	7 110	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX	55 451	ØY	171 792 957	ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 524	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	55 451	NK	171 794 481	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	55 451	ØL	171 821 017	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA	Néant ☐ *
-----------------------------	-----------------------------	----------------------------------

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *
----------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 691	PF	6 475	PG		PH	13 166
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	710	QM		QN		QO	710
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	710	QV		QW		QX	710
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	7 401	ØP	6 475	ØQ		ØR	13 876

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
----------------	---

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X		5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C		6D		
		6E	6F	6G		6H		
		Ø2	Ø3	Ø4		Ø5		
		9U	5 000 000	9V	5 000 000	9X		
		Ø6		Ø7		Ø8		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z		7A		
	TOTAL III	7B	5 000 000	TY	5 000 000	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 000 000	UB	5 000 000	UD		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF					
		UG	UH	5 000 000				
		UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise :		ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA		Néant ☐		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	2 124 729	UM		UN	2 124 729			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 524	UV		UW	1 524			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	969 110		969 110					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 438		13 438					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	150 219		150 219					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	36 551		36 551					
	Charges constatées d'avance		VS	33 157		33 157					
	TOTAUX			VT	3 328 728	VU	1 202 475	VV	2 126 253		
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	104		104						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	6 559 827		3 493 975		3 065 852				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 058		41 058						
Personnel et comptes rattachés		8C	67 162		67 162						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	64 468		64 468						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 195 729		1 195 729						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	161 518		161 518						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	32 731		32 731						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 741 745		1 741 745						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	9 864 342	VZ	6 798 490		3 065 852			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 265 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	7 212		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 158 295	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES CHARGES A PAYER

HONORAIRES	23 640
CHARGES LOCATIVES	570
TELECOM	252
CAP INTERETS / C/C	-
DETTES FINANCIERES	8 079
ETAT CAP (TA, FPC,CVAE, CSG)	32 731
CONGES PAYES	92 718
AUTRES CHARGES (LEASING FOURN.)	2 733
TOTAL	160 723

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CCA ASSURANCES	356
CCA AUTO	1 273
CCA EDF	45
CCA TEL	56
CCA NOM DOMAINE	5 288
CCA FRAIS DEPLACEMENTS	15 354
CCA MAINTENANCE	10 785
TOTAL	33 157

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

CLIENTS FAC A ETABLIR	969 110
PLAFONNEMENT CET	34 434
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	12 327
TOTAL	1 015 871

COMPOSITION DU CAPITAL

	AU 01/01/16	AU 31/12/16	VARIATION
NOMBRE D'ACTIONS	125 500 000	125 500 000	/
VALEUR DE L'ACTION	1	1	/

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

EN Keuros	% DETENU	Capitaux Propres	Dernier Chiffre d'affaires	Dernier Résultat	Capital Social	Créances Rattachées	Provisions Créances	Provisions Titres
SASU ASSURANCES 2000	100%	23 188	67 844	4 864	3 200	-	-	-
SASU MAXANCE BABEUF	100%	166	421	123	35	-	-	-
SA MAXANCE MONACO	99,41%	5 264	16 879	2 514	2 500	-	-	-
SASU EURO ASSURANCES	100%	7 513	27 189	3 769	3 400	-	-	-
SAS PROFIRST	60%	1 174	1 382	169	1 000	-	-	-
SAS AUTOFIRST	100%	-	9 742	315	1 578	1 008	-	-
SAS L'ASSUREUR CREDIT	100%	330	1 038	122	11	273	-	-
GIE AMAE	62%	349	14 971	-	321	844	-	-
SAS UNICAP (1) (2)	85%	6 673	414	916	3 233	-	-	-

(1) La SAS UNICAP détient 100% de la SAS LC CAPITAL qui réalise un chiffre d'affaires de 10.634 ke & 100% de la société AB Courtage dont le chiffre d'affaires est de 2.142 ke

(2) La société LC Capital, filiale à 100% de la SAS UNICAP, détient 100% de la société BC Finance qui réalise un chiffre d'affaires de 10.756 ke

ASSU 2000 PARTICIPATIONS
Société anonyme au capital de 125 500 000 €
Siège social : 40, avenue de Bobigny
93130 Noisy-le-Sec
RCS Bobigny 509 600 193

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ASSU 2000 PARTICIPATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des règles et des principes comptables appliqués.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies en annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,
Le 10 juin 2017

Rémy TRONCHE
Commissaire aux comptes





SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

42 avenue de Bobigny

93130 NOISY LE SEC

COMPTES ANNUELS

31 Décembre 2016

Bilan Actif

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	19 426	13 166	6 260	12 735
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	19 426	13 166	6 260	12 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	710	710		
Immobilisations en cours	6 400		6 400	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 110	710	6 400	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	169 668 228		169 668 228	164 664 159
Créances rattachées à des participations	2 124 729		2 124 729	268 430
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 524		1 524	1 524
TOTAL immobilisations financières :	171 794 481		171 794 481	164 934 113
ACTIF IMMOBILISÉ	171 821 017	13 876	171 807 141	164 946 848

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	969 110		969 110	123 729
Autres créances	200 207		200 207	3 081 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 169 317		1 169 317	3 205 537
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	10 959 067		10 959 067	2 951 230
Disponibilités	1 113 347		1 113 347	789 740
Charges constatées d'avance	33 157		33 157	12 200
TOTAL disponibilités et divers :	12 105 571		12 105 571	3 753 170
ACTIF CIRCULANT	13 274 888		13 274 888	6 958 707

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

185 095 905

13 876

185 082 029

171 905 555

Bilan Passif

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 125 500 000	125 500 000	125 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	12 550 000	12 550 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 862 243	20 479 553
Report à nouveau		8 959
Résultat de l'exercice	14 305 444	4 098 271
TOTAL situation nette :	175 217 687	162 636 783
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	175 217 687	162 636 783

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 559 931	8 456 707
Emprunts et dettes financières divers	1 741 745	7 105
TOTAL dettes financières :	8 301 676	8 463 812
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 058	43 163
Dettes fiscales et sociales	1 521 608	761 797
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	1 562 666	804 960
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	9 864 342	9 268 772

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	185 082 029	171 905 555
----------------------	--------------------	--------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 385 515		1 385 515	159 229
Chiffres d'affaires nets	1 385 515		1 385 515	159 229
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			54 303	36 150
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 439 818	195 379
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			204 543	169 579
TOTAL charges externes :			204 543	169 579
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			37 605	14 857
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			875 505	81 930
Charges sociales			321 251	34 729
TOTAL charges de personnel :			1 196 756	116 659
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 475	6 475
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			6 475	6 475
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 909	188
CHARGES D'EXPLOITATION			1 447 288	307 758
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(7 470)	(112 379)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 12/04/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(7 470)	(112 379)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	9 396 511	6 590 352
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000 000	4 616 721
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	569	14 268
	14 397 080	11 221 341
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		5 000 000
Intérêts et charges assimilées	187 363	718 231
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	187 363	5 718 231
RÉSULTAT FINANCIER	14 209 717	5 503 110
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 202 247	5 390 731
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 078	5 395
Produits exceptionnels sur opérations en capital	112 020	3 348 829
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	117 098	3 354 224
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 279
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	55 451	7 420 933
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	55 451	7 422 212
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	61 647	(4 067 988)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(41 550)	(2 775 528)
TOTAL DES PRODUITS	15 953 996	14 770 944
TOTAL DES CHARGES	1 648 552	10 672 673
BÉNÉFICE OU PERTE	14 305 444	4 098 271

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

**continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables entre exercices,
indépendance des exercices,**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations : La valeur brute est égale au coût d'acquisition.
L'amortissement a été calculé sur une durée normale d'utilisation du bien.

Créances & Dettes : Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Produits et Charges
Exceptionnels :** Ce poste concerne les éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société ainsi que ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

La société ASSU 2000 Participations a été créée en décembre 2008.

Elle établit, depuis cette date, des comptes consolidés.

La société Assu 2000 Participations a opté pour l'intégration fiscale depuis 2009 avec la Sasu Euro Assurances et la Sasu Assurances 2000.

La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2010 la société Sasu Maxance Assurances

La société Assu 2000 Participations est devenue en 2014 la filiale de la Sas AMAPOLA.

La société Assu 2000 Participations restructure ses métiers et acquière pour cela la SAS UNICAP en 2015.
La société Assu 2000 Participations intègre depuis 2015 la société AUTOFIRST.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	19 426	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	710	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	6 400	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	710	LO		LP	6 400	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	169 932 589	8V		8W	1 915 819
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 524	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	169 934 113	LR		LS	1 915 819		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	169 954 249	ØH		ØJ	1 922 219
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	19 426	1X			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU	MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	MS		MT	710	MU		
		Emballages récupérables et divers*			IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA	6 400	NB			
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG		NH	7 110	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU		M7		ØW		
		Autres participations			IØ	ØX	55 451	ØY	171 792 957	ØZ		
Autres titres immobilisés			I1	2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	1 524	2G				
TOTAL IV			I3	NJ	55 451	NK	171 794 481	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4	ØK	55 451	ØL	171 821 017	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

 Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise										ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA										Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY					EL					EM					EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	6 691				PF	6 475				PG					PH	13 166			
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions				PM					PN					PO					PQ				
				PR					PS					PT					PU				
				PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations corporelles				QD					QE					QF					QG				
				QH					QI					QJ					QK				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	710				QM					QN					QO	710			
Emballages récupérables et divers				QP					QR					QS					QT				
TOTAL III				QU	710				QV					QW					QX	710			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	7 401				ØP	6 475				ØQ					ØR	13 876			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6									
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1									
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8									
Constructions		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4									
		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7									
		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5									
		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3									
		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1									
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8									
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO									
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																					
				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP				SR							

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA		Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		9U	5 000 000	9V	5 000 000	9X
		Ø6		Ø7		Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	5 000 000	TY	5 000 000	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 000 000	UB	5 000 000	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF		
		UG		UH	5 000 000	
		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ASSU 2000 PARTICIPATIONS SA

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL	2 124 729		UM		UN	2 124 729		
	Prêts (1) (2)					UP			UR		US			
	Autres immobilisations financières					UT	1 524		UV		UW	1 524		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA								
	Autres créances clients					UX	969 110		969 110					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)					ZI								
	Personnel et comptes rattachés					UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	13 438		13 438				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN							
		Divers					VP							
	Groupe et associés (2)					VC	150 219		150 219					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	36 551		36 551					
	Charges constatées d'avance					VS	33 157		33 157					
	TOTAUX					VT	3 328 728		VU	1 202 475		VV	2 126 253	
RENVIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y									
Autres emprunts obligataires (1)					7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	104		104						
			à plus d'1 an à l'origine		VH	6 559 827		3 493 975		3 065 852				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	41 058		41 058						
Personnel et comptes rattachés					8C	67 162		67 162						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	64 468		64 468						
collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices			8E	1 195 729		1 195 729						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	161 518		161 518						
		Obligations cautionnées			VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	32 731		32 731						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J									
Groupe et associés (2)					VI	1 741 745		1 741 745						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*					ZZ									
Produits constatés d'avance					8L									
TOTAUX					VY	9 864 342		VZ	6 798 490		3 065 852			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	1 265 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	7 212	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	3 158 295		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

J/A

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

ETAT DES CHARGES A PAYER

HONORAIRES	23 640
CHARGES LOCATIVES	570
TELECOM	252
CAP INTERETS / C/C	-
DETTES FINANCIERES	8 079
ETAT CAP (TA, FPC, CVAE, CSG)	32 731
CONGES PAYES	92 718
AUTRES CHARGES (LEASING FOURN.)	2 733
TOTAL	160 723

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CCA ASSURANCES	356
CCA AUTO	1 273
CCA EDF	45
CCA TEL	56
CCA NOM DOMAINE	5 288
CCA FRAIS DEPLACEMENTS	15 354
CCA MAINTENANCE	10 785
TOTAL	33 157

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

CLIENTS FAC A ETABLIR	969 110
PLAFONNEMENT CET	34 434
INTERETS / CREANCES RAT. IMMO	12 327
TOTAL	1 015 871

COMPOSITION DU CAPITAL

	AU 01/01/16	AU 31/12/16	VARIATION
NOMBRE D'ACTIONS	125 500 000	125 500 000	/
VALEUR DE L'ACTION	1	1	/

SA ASSU 2000 PARTICIPATIONS

DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

iros	% DETENU	Capitaux Propres	Dernier Chiffre d'affaires	Dernier Résultat	Capital Social	Créances Rattachées	Provisions Créances	Provisions Titres
ASSURANCES 2000	100%	23 188	67 844	4 864	3 200	-	-	-
MAXANCE BABEUF	100%	166	421	123	35	-	-	-
MAXANCE MONACO	99,41%	5 264	16 879	2 514	2 500	-	-	-
EURO ASSURANCES	100%	7 513	27 189	3 769	3 400	-	-	-
ROFIRST	60%	1 174	1 382	169	1 000	-	-	-
UTOFIRST	100%	-	9 742	315	1 578	1 008	-	-
ASSUREUR CREDIT	100%	330	1 038	122	11	273	-	-
MAE	62%	349	14 971	-	321	844	-	-
UNICAP (1) (2)	85%	6 673	414	916	3 233	-	-	-

SA UNICAP détient 100% de la SAS LC CAPITAL qui réalise un chiffre d'affaires de 10.634 ke & 100% de la société AB Courtage dont le chiffre d'affaires est de 2.142 ke
 société LC Capital, filiale à 100% de la SAS UNICAP, détient 100% de la société BC Finance qui réalise un chiffre d'affaires de 10.756 ke

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société anonyme
au capital de 126.463.276 Euros
Siège social : 42, Avenue de Bobigny
93130 NOISY LE SEC

RCS BOBIGNY 509 600 193

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
et le trente juin, à quatorze heures trente,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jacques BOUTHIER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Rémy TRONCHE, de la société SFEAC, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur David GUYONNET et Monsieur Emmanuel POYATOS, les deux actionnaires, présents et acceptants cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Maître Christine LUSSAULT est choisie comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 125.935.382 actions sur les 126.463.276 composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'Assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- le rapport spécial du Conseil d'administration sur les opérations d'attribution gratuite d'actions
- les rapports du Commissaire aux comptes,

- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Conseil d'administration, les rapports du Commissaire aux comptes, le rapport spécial du Conseil d'administration, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *rapport de gestion du Conseil d'administration*
- *rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016*
- *approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016*
- *quitus aux Administrateurs*
- *affectation du résultat*
- *rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce ; approbation de ces conventions*
- *rapport spécial du Conseil d'administration sur les opérations d'attribution gratuite d'actions*
- *nomination d'Administrateurs*
- *questions diverses*
- *pouvoirs pour formalités*

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président donne lecture du rapport spécial du Conseil d'administration sur les opérations d'attribution gratuite d'actions.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit **14.305.444 Euros**, de la manière suivante :

- à titre de distribution..... 10 999 775,75 Euros

Le dividende par action sera de 0,08698 Euros et il serait mis en paiement dans les délais légaux.

- au compte « autres réserves »..... 3 305 668,25 Euros

L'Assemblée générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au cours des précédents exercices :

EXERCICES	DIVIDENDES
31.12.2013	0 Euros
31.12.2014	0 Euros
31.12.2015	0 Euros

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Conseil d'administration sur les opérations d'attribution gratuite d'actions, établi en application de l'article L 225-197-4 du Code de commerce, et relatant les opérations d'attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, réalisées par le Conseil d'Administration, durant l'année, en vertu de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 30 juin 2016,

approuve le contenu dudit rapport et prend acte des opérations qui y sont relatées.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur et pour la durée restant à courir du mandat des Administrateurs actuellement en fonction, soit jusqu'à l'Assemblée qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Monsieur Emmanuel POYATOS, né le 3 juillet 1975 à PARIS (75), de nationalité française, demeurant 3, clos du Moulin – 13940 MOLLEGES,

h
C
B
B

L'Administrateur ainsi nommé a déclaré par avance :

- accepter le mandat ainsi confié,
- n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité de nature à l'empêcher de l'exercer
- remplir les conditions pour être nommé Administrateur dès lors que son contrat de travail au sein de la Société est antérieur à sa nomination en qualité d'administrateur et qu'il correspond à un emploi effectif.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer, en qualité de nouvel Administrateur et pour la durée restant à courir du mandat des Administrateurs actuellement en fonction, soit jusqu'à l'Assemblée qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Monsieur David GUYONNET, né le 7 mai 1970 à GUERET (23), de nationalité française, demeurant 68, rue des Gravières – 75003 PARIS.

L'Administrateur ainsi nommé a déclaré par avance :

- accepter le mandat ainsi confié,
- n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité de nature à l'empêcher de l'exercer
- remplir les conditions pour être nommé Administrateur dès lors que son contrat de travail au sein de la Société est antérieur à sa nomination en qualité d'administrateur et qu'il correspond à un emploi effectif.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

SEPTIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

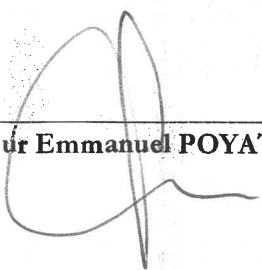
CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS PRÉSENTS

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

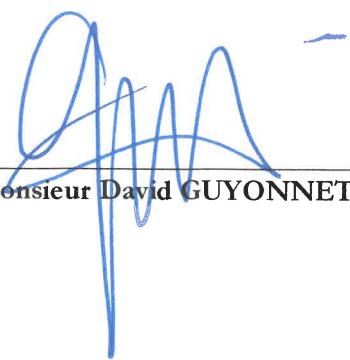
Le Président
Jacques BOUTHIER

Le Secrétaire
Christine LUSSAULT



Monsieur Emmanuel POYATOS

Les Scrutateurs



Monsieur David GUYONNET

ASSU 2000 PARTICIPATIONS

Société anonyme
au capital de 125.500.000 Euros
Siège social : 42, Avenue de Bobigny
93130 NOISY LE SEC

RCS BOBIGNY 509 600 193

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans ses rapports toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

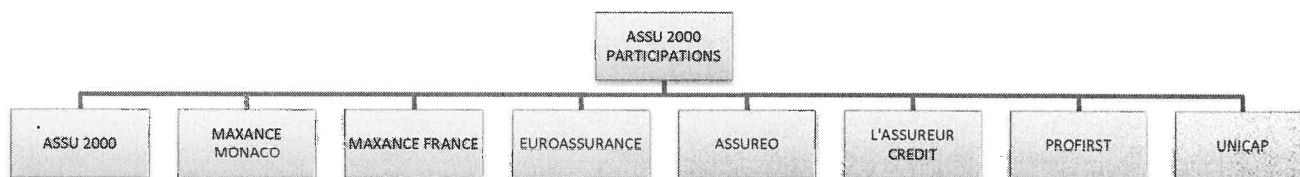
Pour situer l'activité de notre Société au cours de l'exercice écoulé, nous vous signalons au début de ce rapport que l'exercice se solde par un bénéfice s'élevant à la somme de **14.305.444 Euros**, en nette hausse par rapport à l'exercice précédent qui se soldait par un bénéfice net de **4.098.271 Euros**.

Ce résultat s'explique de la manière suivante :

Les produits financiers se sont élevés à 14.397.080 Euros (il ressortait à 11.221.341 Euros à la clôture de l'exercice précédent), et correspondent pour 9.396.511 Euros aux dividendes perçus des entités dont notre Société détient le capital social et pour 5.000.000 Euros à la reprise de la provision pratiquée lors de l'exercice précédent, et ce à raison des résultats décevants de la société ASSUREO (anciennement AUTOFIRST).

Notre Société détenait en effet, à la clôture de l'exercice :

- 100% du capital de la Société ASSURANCES 2000,
- 100% du capital de la Société EURO ASSURANCE,
- 100% du capital de la société MAXANCE ASSURANCES France,
- 99,41 % du capital de la société MAXANCE ASSURANCES MONACO,
- 100% du capital de la société ASSUREO (anciennement AUTOFIRST),
- 100 % du capital de la société L'ASSUREUR CREDIT,
- 60% du capital de la société PROFIRST,
- 85% du capital de la société UNICAP.



Les participations détenues par la Société sont inscrites à l'actif pour la somme globale de **169.668.228 Euros**.

Les charges financières se résument à des intérêts et charges assimilées à hauteur de 187.363 Euros (elles ressortaient à 5.718.231 Euros à la clôture de l'exercice précédent), d'où un **résultat financier largement bénéficiaire de 14.209.717 Euros** à la clôture de l'exercice (il était bénéficiaire à hauteur de 5.503.110 Euros à la clôture de l'exercice précédent).

Notre chiffre d'affaires, qui s'établissait à **159.229 Euros** à la clôture de l'exercice précédent, bondit à **1.385.515 Euros** pour l'exercice écoulé ; il est essentiellement constitué par la fourniture de prestations aux sociétés filiales, en vertu des conventions de prestations qui lient notre Société à ses dernières.

Le poste « *Autres achats et charges externes* » s'élevait à **169.579 Euros** à la clôture de l'exercice précédent ; il a légèrement augmenté au cours de l'exercice écoulé pour s'établir, au 31 décembre 2016, à la somme de **204.543 Euros**.

Les charges de personnel (traitements et charges sociales) se sont élevées à **1.196.756 Euros** pour un effectif de trois salariés puisque Monsieur Emmanuel POYATOS et Monsieur David GUYONNET ont rejoint, au 1^{er} janvier 2016, l'effectif de la Société, respectivement en qualité de Directeur Général et de Directeur Général Délégué, contre **116.659 Euros** à la clôture de l'exercice précédent, à l'époque où notre Société ne comptait qu'un seul salarié, Monsieur Jacques BOUTHIER.

Le résultat d'exploitation est donc légèrement déficitaire de **(7.470) Euros**, mais en nette amélioration puisqu'il était déficitaire à hauteur de **(112.379) Euros** à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève, à la clôture de l'exercice 2016, à la somme de **14.202.247** contre 5.390.731 Euros à la clôture de l'exercice précédent.

Nous avons considérablement diminué nos charges exceptionnelles (qui étaient importantes, à la clôture de l'exercice précédent, à raison notamment des opérations de restructuration internes au Groupe), qui s'élèvent à 55.451 Euros, et nous avons réalisé, notamment au travers de la cession de 25 actions de la société MAXANCE ASSURANCES MONACO, des produits exceptionnels à hauteur de 117.098 Euros, d'où un résultat exceptionnel de 61.647 Euros, (alors qu'il était largement déficitaire à hauteur de (4.067.988) Euros, à la clôture de l'exercice précédent.

Enfin, compte tenu notamment de l'intégration fiscale avec les sociétés ASSURANCES 2000 et EURO ASSURANCE depuis l'exercice 2008, avec les sociétés MAXANCE FRANCE (depuis 2010), L'ASSUREUR CREDIT, au titre de l'exercice 2013, AUTOFIRST (depuis l'exercice 2014), **le poste Impôts** fait ressortir un produit en faveur de la Société à hauteur de **41.550 Euros** ; le montant du produit à ce titre à la clôture du précédent exercice était de 2.775.528 Euros.

L'exercice se solde donc par un bénéfice **de 14.305.444 Euros**, en nette hausse par rapport à l'exercice 2014 qui se soldait pour sa part par un bénéfice **de 4.098.271 Euros**.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 14.305.444 Euros, de la manière suivante :

- à titre de distribution..... 10 999 775,75 Euros

Le dividende par action serait de 0,08698 Euros et il serait mis en paiement dans les délais légaux.

- au compte « autres réserves »..... 3 305 668,25 Euros

EVENEMENTS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Il nous paraît ici pertinent de mentionner :

- l'arrivée de Monsieur Emmanuel POYATOS et de Monsieur David GUYONNET, au 1^{er} janvier 2016, à l'effectif de la Société, respectivement en qualité de Directeur Général et de Directeur Général Délégué ;
- les mouvements intervenus dans le capital de notre Société, notamment les cessions d'actions consenties par Monsieur Joffray COTTIN et Madame Jacqueline APOUX à la société AMAPOLA en début d'exercice ;
- notre Société a cédé le 30 juin 2016, 25 actions de la société MAXANCE ASSURANCES MONACO à Monsieur RISSO ;
- il a été décidé de la création d'un centre de contacts pour l'ensemble du Groupe, et pour financer ce projet, notre Société a souscrit un emprunt de 1.265.000 Euros ; sur ces fonds, notre Société a consenti au GIE AMAE, qui va être l'utilisateur principal de ce centre, un prêt de 1.010.000 Euros ;
- enfin, cet exercice est celui de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions, dont les effets se font déjà sentir en ce qui concerne la motivation des managers concernés.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous signalons ici :

- le soutien apporté par la Société à ses filiales dans le cadre des opérations de restructuration interne au Groupe, et notamment à la société L'ASSUREUR CREDIT ; notre Société a souscrit

à l'augmentation de capital décidée par cette dernière à l'effet de financer l'acquisition d'une partie des activités de courtage de la société BC FINANCE, intégrée au Pôle Crédit au cours de l'exercice ;

- la sortie de la société EURO ASSURANCE de la convention d'intégration fiscale en vigueur entre la Société et certaines de ses filiales.

PERSPECTIVES D'AVENIR - EVOLUTION PREVISIBLE

Nous sommes extrêmement confiants quant aux perspectives d'avenir.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas mis en œuvre d'investissement à ce titre au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous apportons les informations suivantes, **à jour à la date du présent rapport** :

- notre Société possède 100 % du capital social de la société ASSURANCES 2000,
- notre Société possède 100% du capital de la société EURO ASSURANCE,
- notre Société possède 100% du capital de la société MAXANCE ASSURANCES France,
- notre Société possède 99,41 % du capital de la société MAXANCE ASSURANCES MONACO,
- notre Société possède 100 % du capital social de la société AUTOFIRST,
- notre Société possède 100% du capital de la société L'ASSUREUR CREDIT,
- notre Société possède 60% du capital de la société PROFIRST constituée le 1^e mars 2015,
- notre Société possède 85% du capital de la société UNICAP.

Nous vous rendons compte ci-après de l'activité et des résultats de ces filiales sur les deux derniers exercices, étant ici précisé que la structure du Groupe ne nous permet pas en l'état de commenter ces résultats par branche d'activité.

ASSURANCES 2000

Exercice	2016	2015
CA	67 844 172 €	64 142 144 €
Résultat d'Exploitation	8 615 834 €	9 629 980 €
Résultat Net	4 863 884 €	5 611 532 €

Le chiffre d'affaires est en constante augmentation et ce notamment en raison de :

- la digitalisation (comparateurs, pages agences, souscriptions en ligne), dans laquelle la société a fortement investi au cours de l'exercice ;
- le développement continu de notre succursale de Tanger ;
- la poursuite de nos investissements de communication, avec deux nouveautés en complément des opérations de sponsoring : une campagne classique de publicité télévisuelle et un partenariat lié à l'EURO 2016
- le renforcement de la visibilité de nos agences au travers de la mise en d'écrans LED.

Sur le plan opérationnel, signalons :

- la poursuite de la rénovation de notre réseau d'agences ;
- la réorganisation de nos agences avec 9 fermetures et 1 ouverture/déménagement, notre réseau est désormais actuellement de 344 boutiques ;
- la poursuite des travaux de migration de l'outil informatique de gestion et de souscription des contrats.

Il convient de relever au titre des événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice 2016 :

- la finalisation de la rénovation de notre réseau d'agences et le déploiement terminé des écrans LED ;
- la terminaison des travaux de migration de l'outil informatique de gestion et de souscription des contrats ;
- la mise en place d'opérations de marketing ciblées (publipostage *drive to store*/présence de *goodies* en agence) ;
- le maintien de nos investissements en communication ;
- la refonte en cours du site internet ASSU 2000.

MAXANCE ASSURANCES MONACO

Exercice	2016	2015
CA	16 878 931.28 €	16 777 734.96 €
Résultat d'Exploitation	2 947 689.24 €	2 959 038.41 €
Résultat Net	2 513 598.84 €	2 523 223.95 €

Signalons ici la nette progression du chiffre d'affaires.

EURO ASSURANCE

Exercice	2016	2015
CA	27 189 081 €	25 577 043 €
Résultat d'Exploitation	5 562 582 €	4 967 645 €
Résultat Net	3 769 144 €	3 167 796 €

On constate une nouvelle fois une nette hausse du chiffre d'affaires de notre filiale.

Les faits marquants à retenir intervenus au cours de l'exercice 2016 sont :

- le service client d'EURO ASSURANCE a rejoint le GIE AMAE ;
- la création du Pôle PROSPECT ;
- la création du Pôle CLIENTS ;
- le rafraichissement des plateaux Maroc et du siège ;
- la poursuite de la campagne Préventour ;
- la poursuite des investissements de communication (opérations de sponsoring et campagne de publicité télévisuelle)
- la livraison du site internet totalement refondu.

Il convient de relever depuis la clôture de l'exercice les événements suivants :

- la hausse des investissements sur les comparateurs en ligne ;
- le lancement d'un nouveau produit pour les bons conducteurs ;
- la poursuite de nos investissements de communication, avec un partenariat lié à l'EUROPA LEAGUE ;
- la sortie de la société du périmètre d'intégration fiscale.

MAXANCE ASSURANCES FRANCE

Exercice	2016	2015
CA	420 853 €	415 479 €
Résultat d'Exploitation	183 898 €	89 788 €
Résultat Net	122 963 €	60 295 €

Aucun fait saillant n'est à signaler en ce qui concerne cette société dont l'activité demeure en l'état marginale.

L'ASSUREUR CREDIT

Exercice	2016	2015
CA	1 038 458 €	985 908 €
Résultat d'Exploitation	124 303 €	(134 983) €
Résultat Net	121 682 €	(135 355) €

L'exercice a été marqué par la constatation de l'impact positif des mesures mises en œuvre au cours de l'exercice précédent.

Il convient de signaler également que L'ASSUREUR CREDIT a intégré le groupe d'intégration fiscale d'ASSU 2000 PARTICIPATIONS à effet au 1^{er} janvier 2016.

La croissance du chiffre d'affaires demeure la priorité et l'acquisition par la société, de la société BC FINANCE, le 30 janvier 2017, de son portefeuille majoritairement constitué d'assurances Emprunteur devrait permettre cette croissance.

ASSUREO (AUTOFIRST)

Exercice	2016	2015
CA	9 742 487 €	6 705 071 €
Résultat d'Exploitation	(198 351) €	(2 821 327) €
Résultat Net	(315 377) €	(3 247 921) €

L'exercice a été marqué par :

- la modification du siège social désormais situé 40 avenue de Bobigny – 93130 NOISY-LE-SEC, l'ancien siège social demeurant le centre de l'activité et l'établissement principal de la société,
- la nette croissance du chiffre d'affaires, qui résulte à la fois de la réorganisation des services et du choix stratégique pertinent de s'appuyer sur la marque ASSUREO.

Signalons à ce titre depuis la clôture de l'exercice l'adoption de cette marque comme dénomination sociale de la société, intervenue en mars 2017

PROFIRST

Exercice	2016	2015
----------	------	------

CA	1 396 570 €	845 369 €
Résultat d'Exploitation	261 515 €	129 907 €
Résultat Net	173 522 €	96 265 €

Le fait saillant du 2ème exercice de cette société est la nette progression du chiffre d'affaires, à raison notamment de la synergie avec le Groupe ASSU 2000, au travers du partenariat amis en place avec la société ASSU 2000 et de l'appel réussi à des comparateurs afin de promouvoir la société au regard des clients potentiels.

UNICAP

Exercice	2016	2015
CA	414.383 €	0 €
Résultat d'Exploitation	(50.312) €	(330.950) €
Résultat Net	916.490 €	1.592.565 €

Cette société est la structure « de tête » du pôle Courtage crédit du Groupe, au travers de ses filiales, les sociétés LC CAPITAL et AB COURTAGE.

Les faits saillants de l'exercice sont les suivants :

- la mise en place d'une convention de prestations de services au profit des filiales LC CAPITAL et AB COURTAGE
- pour la société LC CAPITAL, spécialisée dans le rachat de crédit, l'exercice 2016 a été marqué par une forte augmentation du CA
- l'acquisition de l'intégralité des titres de la société BC FINANCE en juillet 2016.

La société AB COURTAGE a vu l'exercice 2016 se clôturer par une baisse du CA et un résultat d'exploitation nettement déficitaire lié à la modification de la stratégie, qui porte ses bénéfices, puisque l'exercice 2017 présente un premier semestre pratiquement équilibré.

Quant à la société BC FINANCE, acquise par la société LC CAPITAL le 25 juillet 2016, on signalera ici une intégration réussie au sein du Pôle Crédit, et la rationalisation des activités développées par les différentes structures, au travers notamment de la location gérance de son fonds à la société LC CAPITAL.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes, au cours des trois précédents exercices :

EXERCICES	DIVIDENDES
31.12.2013	-
31.12.2014	-
31.12.2015	-

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 20.813 Euros au titre d'amortissements excédentaires et une somme de 4.627 Euros au titre de la taxe sur les voitures particulières des sociétés.

REMUNERATION TOTALE ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSES, DURANT L'EXERCICE, A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL.

- **Monsieur Jacques BOUTHIER**, Président de notre Conseil d'administration a bénéficié, au cours de l'exercice de ce mandat d'une rémunération brute de 84.234 Euros, dont un avantage en nature d'un montant de 28.285,40 Euros, au titre de la mise à disposition d'un logement.
- **La Société AMAPOLA**, représentée par Monsieur Fabien BOUTHIER, Administrateur de la Société ne bénéficie d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat.
- **Monsieur Joffray COTTIN**, Administrateur, ne bénéficie d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat.

Il est toutefois salarié de la société ASSURANCES 2000, en qualité de Directeur Financier et a bénéficié à ce titre d'une rémunération brute au cours de l'exercice 2016 d'un montant de 104.260,16 Euros, dont un avantage en nature d'un montant de 1.887,60 Euros pour mise à disposition d'un véhicule.

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHACUN DE CES MANDATAIRES DURANT L'EXERCICE.

Monsieur Jacques BOUTHIER, Président du Conseil d'administration, est également :

- Gérant de la SCI KARINA; Monsieur Jacques BOUTHIER n'a perçu, au cours de l'exercice, aucune rémunération au titre de ces fonctions de gérant ;
- Président de la société ASSURANCES 2000 ; il ne bénéficie d'aucune rémunération, ni d'aucun avantage au titre de ce mandat;
- Président de la société MAXANCE ASSURANCES; il n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat;
- Président de la société de droit monégasque MAXANCE ASSURANCES; il n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat ;
- Président de la société EURO ASSURANCE ; il n'a bénéficié, au cours de l'exercice d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat ;
- Président de la société ASSUREO (anciennement AUTOFIRST) ; il n'a bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat ;
- Administrateur Unique du GIE AMAE; il n'a bénéficié, au cours de l'exercice d'aucun avantage au titre de ce mandat ;
- Président de la société MATHOME ; il n'a bénéficié au cours de l'exercice d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat ;
- Président de la société AMAPOLA ; il n'a bénéficié, au cours de l'exercice d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat.

La société AMAPOLA, représentée par Monsieur Fabien BOUTHIER, ne détient pas d'autre mandat au sein du Groupe.

Monsieur Joffray COTTIN, Administrateur, est également :

- Contrôleur des Comptes du GIE AMAE ; il ne bénéficie d'aucune rémunération ni d'aucun avantage au titre de ce mandat.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Il est ici rappelé que la loi sur les nouvelles régulations économiques a introduit la possibilité d'une dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Nous vous rappelons que nous n'avons pas jugé utile d'user de cette faculté et que la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par le Président du Conseil d'administration.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous rappelons qu'une liste récapitulant les conventions dites « réglementées », telles que visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce, et leur objet a été communiquée au Commissaire aux Comptes.

Cette liste comprend :

- les conventions visées par ces textes conclues au cours de l'exercice précédent et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales,
- les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et soumises à autorisation.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs sont données en annexe du présent rapport, et permettent ainsi de connaître la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

NOMINATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Nous vous proposons de nommer, en qualité de nouveaux Administrateurs et pour la durée restant à courir du mandat des Administrateurs actuellement en fonction, soit jusqu'à l'Assemblée qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- **Monsieur Emmanuel POYATOS**, né le 3 juillet 1975 à PARIS (75), de nationalité française, demeurant 3, clos du Moulin – 13940 MOLLEGES,
- **Monsieur David GUYONNET**, né le 7 mai 1970 à GUERET (23), de nationalité française, demeurant 68, rue des Gravilliers – 75003 PARIS.

Chacun des Administrateurs ainsi nommés a déclaré par avance :

- accepter le mandat ainsi confié,
- n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité de nature à l'empêcher de l'exercer
- remplir les conditions pour être nommé Administrateur dès lors que son contrat de travail au sein de la Société est antérieur à sa nomination en qualité d'administrateur et qu'il correspond à un emploi effectif.

QUITUS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus entier et définitif au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le Conseil d'Administration



BALANCE AGEE FOURNISSEURS AU 31/12/2016

	Total	-30 J	-60 J	-90 J	-120 J	-150 J	-180 J	-240 J	+240 J
Comptes fournisseurs au 31/12/2016	13 862,39	12 968,32							894,07

BALANCE AGEE FOURNISSEURS AU 31/12/2015

Date Ref 31/12/2015

N° Récom	Date Comp.	Libellé	Dir	- 30 J	- 60 J	- 90 J	- 120 J	- 150 J	- 180 J	- 210 J	- 240 J	+ 240 J
401500	8	BOUTHIER JACQUES										
Tél												
FF ESPAG	30/11/15	ACHAT MARCHES			606,30							
FF FRANC	31/12/15	FF J. BOUTHIER SEP 2015		244,51								
FF MAROC	31/12/15	FF J. BOUTHIER FRANCE 2015		4.516,84								
FF MAROC	31/12/15	FF J. BOUTHIER MAROC 2015		2.925,32								
FF MAROC	31/12/15	FF J. BOUTHIER MAROC 2015		101,50								
TOTAL COMPTES				7.181,97	606,30							
RÉSULT VS/ /				7.181,97	606,30							
401500	26	PARA-VERMINET										
Tél												
34095747	28/12/15	BDP 181714-181715		1.145,41								
46048329	31/12/15	CRANGE MOBILE 02/16		800,53								
TOTAL COMPTES				1.945,94								
RÉSULT VS/ /				1.945,94								
401500	65	INFOR										
Tél 01 47 95 95 00		GARDIENS										
369FR02A	31/12/14	INFOR MAINTENANCE	20									894,07
TOTAL COMPTES												894,07
RÉSULT VS/ /												894,07
401500	69	L'ASSUREUR CREDIT										
Tél 10310		L.A. CHAPPELLA EUR MURGE										
31/12/15		RMT ACOMTE IS L'A.C.		8.285,00								
31/12/15		REFACT MNT OTRAS L'A.C.		36,00								
TOTAL COMPTES				8.285,00								
RÉSULT VS/ /				8.285,00								
TOTAL SOCIETE				18.276,88	606,30							894,07

**RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	125 500 000	125 500 000	125 500 000	125 500 000	125 500 000
Nombre des actions ordinaires existantes	125 500 000	125 500 000	125 500 000	125 500 000	125 500 000
Nombre des actions à dividende prioritaire sans droit de vote (existantes)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice des droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 385 515	159 229	151 485	195 965	216 740
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôt sur les bénéfices	14 270 369	5 390 731	3 979 879	7 199 014	16 041 951
Participation des salariés due au titre de l'exercice	(41 550)	(2 775 528)	(720 001)	(308 096)	(858 563)
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	14 305 444	4 098 271	1 882 943	5 587 014	8 365 820
Résultat distribué			0	0	0
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,11	0,04	0,03	0,04	0,06
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,11	0,033	0,015	0,05	0,12
Dividende attribué à chaque action			0	0	0
PERSONNEL					
Effectif des salariés en fin d'exercice	3	1	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 196 756	116 659	115 237	215 802	118 943
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales ...)					